



## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de quatre chemins sur la commune d'Onex (quartier des Verjus)

du 17 mars 1975

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu les propositions de la commune d'Onex, des 17 janvier 1975 et 18 février 1975;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 2 avril 1968;

### ARRÊTÉ

Il est donné les noms de :

- CV\_54127
- a) Chemin de l'Aulne (arbre figurant sur les armes de la commune) à l'artère privée partant du chemin des Verjus no 84 et desservant un lotissement de villas au bord de l'Aire, aboutissant au chemin des Verjus no 88
  - b) Chemin du Champ-des-Noyers (lieu-dit) à l'artère privée partant du chemin des Verjus no 94, en direction de l'Aire, sans issue.
  - c) Chemin Longe-l'Aire (lieu-dit) au chemin privé partant du chemin des Verjus, face au no 111, en direction de l'Aire, sans issue.